

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation,
expérimentation (PARDIE)

Année scolaire 2017 - 2018

Rectorat

Pôle académique
Recherche
Développement
Innovation et
Expérimentation
(PARDIE)

<p>ANTERIORITE</p>	<p>Première demande : oui</p> <p>Intitulé de l'action en cours : Dispositif préventif au décrochage scolaire en 5^e et en 4^e</p>
<p>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</p>	<p>Intitulé de l'action : Ce dispositif de prévention du décrochage en 5^e et en 4^e a pour mission de recréer du lien entre l'élève en voie de décrochage scolaire et sa scolarité. Établissement : Collège Diderot Courriel : ce.0251080n@ac-besancon.fr Téléphone : 03 81 51 04 33</p>
<p>DESCRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</p>	<p>Qui sont les décrocheurs ? Les "décrocheurs" sont des élèves qui conjuguent vulnérabilité familiale et difficultés scolaires. Le décrochage est une combinaison de facteurs : - les facteurs familiaux - les facteurs environnementaux et sociaux - les facteurs personnels - les facteurs scolaires</p> <p>On note au collège de nombreux élèves qui entrent dans un processus de rupture avec le système scolaire qu'ils rejettent. Aussi, il nous semble important de mettre en place : - un dispositif préventif dès la 5^e afin d'intervenir vite, et de favoriser une prévention contre un éventuel décrochage scolaire, dispositif contractualisé entre l'élève, la famille et le collège : → un espace de parole permettant une remise en confiance de l'élève, → une prise en charge personnalisée afin de remettre l'élève en situation de réussite en français et en maths, par des professeurs dans la classe en co-intervention, → un tutorat par un enseignant intervenant dans le dispositif. Rencontre effectuée lors d'une heure d'accompagnement éducatif, → des ateliers « technologiques » afin de travailler sur des projets concrets, → à travers le Parcours Avenir, une aide à la connaissance de soi, → une action contractualisée entre l'élève, la famille et le collège.</p> <p>- un dispositif en 4^e : une journée dédiée aux élèves décrocheurs avec un encadrement pluridisciplinaire → un espace de parole permettant de cibler les objectifs de la journée → un tutorat pour terminer le travail commencé en classe, → un soutien à l'orientation. L'inscription dans un projet individualisé avec une vraie finalité et un chemin balisé pour y arriver, → des stages en milieu professionnel, une découverte des centres de formation. → un tutorat par enseignant référent de l'élève,</p>

Dossier suivi par les
CARDIE :

Marie-Christine CLERC-
GEVREY
IA-IPR d'allemand
marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr

Nicolas MAGNIN
IA-IPR de
Mathématiques
Nicolas.magnin@ac-besancon.fr
Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

IA-IPR/BT

<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Cette année, depuis le 4 septembre, on relève au collège :</p> <p>-un fort taux d'absentéisme en 5^e et en 4^e :</p> <table border="1" data-bbox="584 203 1473 293"> <thead> <tr> <th>6e</th> <th>5e</th> <th>4e</th> <th>3e</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5 %</td> <td>6,7 %</td> <td>8 %</td> <td>8,3 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>- un nombre très important d'exclusions de cours :</p> <table border="1" data-bbox="584 353 1473 495"> <thead> <tr> <th>6^e</th> <th>5^e</th> <th>4^e</th> <th>3^e</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>94</td> <td>243</td> <td>228</td> <td>77</td> </tr> <tr> <td>36 élèves</td> <td>48 élèves</td> <td>54 élèves</td> <td>33 élèves</td> </tr> </tbody> </table> <p>- des élèves en réelles difficultés scolaires qui entrent dans un processus de rupture avec le système scolaire qu'ils rejettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 14 élèves en absentéisme lourd (> 15 demi-journées par mois) <p>Pour les 5^e, le diagnostic s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les résultats scolaires, - le nombre d'absences, - les rapports d'incident, - le nombre d'exclusion de cours, <p>du dernier trimestre de 6^e et du premier trimestre de 5^e.</p> <p>Pour les 4^e, le diagnostic s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'exclusions de cours, - le nombre d'absences, - le nombre de sanctions, - le nombre de rapports d'incidents, - les résultats scolaires, <p>de 4^e.</p> <p>Pour les deux niveaux, il apparaît important de considérer le nombre et la fréquence des exclusions de cours comme un des symptômes d'un glissement de l'élève vers le décrochage scolaire. Une attention particulière sera alors portée sur ces signaux et permettra d'engager les élèves dans le dispositif.</p>	6e	5e	4e	3e	5 %	6,7 %	8 %	8,3 %	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	94	243	228	77	36 élèves	48 élèves	54 élèves	33 élèves
6e	5e	4e	3e																		
5 %	6,7 %	8 %	8,3 %																		
6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e																		
94	243	228	77																		
36 élèves	48 élèves	54 élèves	33 élèves																		
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Objectifs visés :</p> <p>Pour le collège, préciser le lien avec :</p> <p>Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : Concerne le cycle 4, cycle des approfondissements : domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p> <p>Les axes de la réforme du collège</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteindre des objectifs ambitieux de réduction du décrochage scolaire. La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur pour la cohésion sociale et l'équité du système éducatif. - Offrir des réponses pédagogiques différenciées pour garantir à tous les élèves l'acquisition du socle commun. - Mieux associer les parents à la réussite scolaire et éducative. - Climat scolaire et lutte contre le harcèlement et les violences à l'école. Lutter contre le décrochage permet de lutter contre la violence dans et hors la classe. - Le Parcours Avenir : Améliorer l'insertion des jeunes et mieux les préparer au monde professionnel. 																				

	<p>Effets escomptés :</p> <p>- sur les élèves et leurs acquis :</p> <p>Les élèves en décrochage doivent à l'issue de cette prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> . progresser en français et en maths sur les compétences ciblées par les enseignants, . gagner en motivation, en autonomie et accroître leur intérêt pour l'école : <ul style="list-style-type: none"> - Ponctualité (retards), - Assiduité (absences), - Attention et participation en classe.
<p>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUE</p>	<p>Élèves impliqués :</p> <p>A travers ce dispositif, nous allons plutôt cibler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves de 5^e repérés comme s'éloignant des apprentissages et des règles de la classe fin de 6^e, début de 5^e. L'année prochaine, deux classes de 5e seront concernées par ce dispositif. - Les élèves décrocheurs 4^e. désengagement vis-à-vis des apprentissages, absentéisme, manquements/règle, difficultés relationnelles / aux autres élèves et aux adultes.
	<p>Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conseillère principale d'éducation - l'infirmière - l'assistante sociale - l'assistante de prévention et de sécurité - la conseillère d'orientation-psychologue - les assistants pédagogiques - 6 à 8 enseignants volontaires (français, maths, technologie, ...) <p>Les personnels volontaires devront être formés. Une formation aux intelligences émotionnelles assurée par Mme Leclerc aura lieu le 6 juillet, elle concernera 20 personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux pilotes, un pour chaque niveau.
	<p>Partenariats</p> <p>Pour l'accompagnement scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'association PARI <p>Pour les stages en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le PIJ, - Club FACE pour les stages en entreprise, - Les restos du cœur, ...

Modalités d'organisation :

Pour les élèves de 5^e :

→ **Un entretien avec la famille aura lieu avant les congés de novembre :** Pour chaque élève, cette action sera contractualisée dans un PPRE et signée par les élèves, les parents et le collègue.

Le dispositif pourrait débuter début novembre. La durée de la prise en charge sera être prévue pour **deux périodes**. Un bilan intermédiaire aura lieu début janvier.

Un bilan sera effectué avec les différentes parties à la fin des deux périodes.

→ **Deux matières seront ciblées** (maths/français) où l'élève pourra être accompagné, tutoré par un enseignant supplémentaire dans le but de le remettre en situation de « réussite » sur des compétences ciblées par les enseignants de la matière.

Pour une matière donnée, on pourra prévoir 2 heures de co-intervention (cours et accompagnement personnalisé) avec le même enseignant qui prendra en charge dans la classe, entre 4 à 5 élèves en décrochage.

→ **à travers le Parcours Avenir, aide à la connaissance de soi et du système éducatif :**

Un entretien avec la COP sera prévu pour aider l'élève à avoir une vision du système éducatif et comprendre l'enjeu de l'école.

Un travail sur la connaissance de soi sera effectué par les enseignants d'arts plastiques, sous la forme d'une carte mentale.

→ **des ateliers technologiques afin de travailler sur un projet concret**

Un enseignant supplémentaire en technologie pourra travailler avec un petit groupe d'élèves décrocheurs sur un projet « concret » : fabriquer un objet, relever un défi technique,

L'objectif étant de permettre à l'élève de « faire ».

Les deux classes seront barrettées en technologie afin que l'enseignant de technologie puisse prendre en charge les élèves décrocheurs.

→ **un tutorat par un enseignant intervenant dans le dispositif effectué lors d'une heure d'accompagnement éducatif :**

Suivi de l'action et accompagnement scolaire.

→ **Une réunion de suivi, de régulation mensuelle par l'équipe éducative.**

Pour les élèves de 4^e :

Une journée dédiée aux élèves décrocheurs avec un encadrement pluridisciplinaire : le mardi dans la salle Etude 3.

Atelier de remobilisation de l'élève, avec une organisation réfléchie et individualisée de cette journée :

Le matin :

→ Un espace de parole permettant de fixer les objectifs de la journée encadré par l'APS, la CPE ou/et l'Assistante Sociale

→ Un soutien à l'orientation (des entretiens avec la conseillère d'orientation-psychologue). Inscription dans un projet individualisé avec une vraie finalité et un chemin balisé pour y arriver, Qui ? La COP

L'après-midi :

→ Un tutorat pour faire le travail qui aurait dû être fait en classe pendant la journée encadré par l'APS, des AP et/ou des enseignants volontaires.

→ La possibilité, en fonction de l'âge, de faire des stages en milieu professionnel, une découverte des centres de formation.

Le soir :

→ un tutorat par un enseignant intervenant dans le dispositif effectué lors d'une heure d'accompagnement éducatif :

Suivi de l'action et accompagnement scolaire.

**LIEN AVEC
LE PROJET
D'ETABLISSE
MENT OU LE
PROJET**

- Réussite et ambition scolaires
- Lutte contre l'absentéisme
- Renforcer les usages du numérique et développer la co-intervention dans les classes.

D'ECOLE ET LE CONTRAT D'OBJECTIFS	
ÉVALUATION DE L'ACTION	<p>Pour le dispositif 5° : Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) Les élèves en décrochage doivent à l'issue de cette prise en charge : . progresser en français et maths : Résultats scolaires en hausse, . s'impliquer dans les projets proposés en Technologie . gagner en motivation, en autonomie et accroître leur intérêt pour l'école : - Ponctualité (retards) - Assiduité (absences) . avoir un comportement correct en classe : - Nombre d'exclusions de cours - Nombre de mots dans le carnet - Nombre de retenues</p> <p>Modalité de l'évaluation : - Une réunion avant les vacances de la Toussaint pour la rédaction du PPRE, - Une réunion à la rentrée de janvier pour faire le point et affiner les objectifs, - Une réunion bilan à la fin des deux périodes. Ces réunions ont lieu avec l'élève, les parents et les enseignants et le pilote. L'élève s'inscrit pour deux périodes.</p> <p>Pour le dispositif 4° : Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) . gagner en motivation, en autonomie et accroître leur intérêt pour l'école : - Ponctualité (retards) - Assiduité (absences) . avoir un comportement correct en classe : - Nombre d'exclusions de cours - Nombre de mots dans le carnet - Nombre de retenues</p>
RESSOURCES	<p>http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/difficultes-dapprentissage-et-prevention-du-decrochage/ressources/des-leviers-efficaces-pour-lutter-contre-le-accrochage-scolaire http://www.ac-rennes.fr/cid106987/seminaire-tous-mobilises-pour-perseverance-scolaire.html http://cache.media.education.gouv.fr/file/lutte-decrochage/52/9/Conf_Perseverance_n1_PDF_645529.pdf http://cache.media.education.gouv.fr/file/lutte-decrochage/52/7/Conf_perseverance_n_2_PDF_645527.pdf</p>
CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - Une co-intervention en maths et français ciblée sur les élèves décrocheurs. - Une prise en charge hors la classe, par un enseignant de Technologie pour travailler sur des projets concrets : fabriquer des objets, relever un défi technique. - Une journée dédiée aux élèves décrocheurs avec un encadrement pluridisciplinaire. - Un projet contractualisé entre l'élève, les parents et l'équipe éducative - Un suivi mensuel des élèves ciblés par l'équipe éducative.